

17ème Tournoi Rapide d'Échecs du Chablais 15 septembre 2024

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1	l :	GENERALITES
-----------	-----	-------------

Article 5: Droits d'inscription et liste des prix

- □ Droits d'inscription : 20 € (Adultes) ou 10 € (Jeunes).
- □ 16€ (adultes) et 8€ (jeunes) avant le jeudi12 septembre 2024 à minuit dans le cas d'une préinscription en ligne sur le site du club d'Evian : http://www.echecs-evian.fr
- ☐ La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 4ème ronde.

Article 6 : CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX	
☐ Le classement est établi au nombre de points.	
☐ Les départages appliqués à ce tournoi seront le Buchholz tronqué, puis la Per intégral.	formance suivis du Buchholz
☐ Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo selon le sys ☐ Les prix spéciaux et par catégorie seront attribués, en cas d'égalité de points meilleur départage.	
 □ Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus importa □ Les enfants de moins de 14 ans qui choisissent de participer au Défi Jeunes ne espèce. 	
Article 7: RAPPELS DISCIPLINAIRES	
☐ Il est rappelé aux joueurs :	
- D'éteindre les téléphones portables.	
- De ne pas analyser les parties dans la salle de jeu.	
- D'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.	
Article 8: Noms des arbitres	
☐ L'arbitre Principal est Jean-Luc LURVOIS — Arbitre Fédéral Open 2.	
Article 9: Acceptation du present reglement	
□ Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.	
Laurent BARDOLLE	Jean-Luc LURVOIS

Président du Cercle d'Echecs d'Evian

Arbitre Principal